

Image not found or type unknown



## Societe de recouvrement sevigne

Par **syrene**, le **06/04/2016** à **15:26**

Bonjour,

suite à la vente de mon bien immobilier en 1996, la société de recouvrement sevigne m a contacté en mars 2001 en me disant être mandaté par le crédit foncier pour recouvrer le montant de ma créance suite à la vente amiable, j ai réglé mensuellement à hauteur de la moitié de ma dette et au mois de janvier cette société M as demandé de faire une proposition de solde de ma dette, que le crédit foncier ne voulais plus de prélèvements et qu ils accepterais la moitié de ce que je leur dois à ce jour, cela M as intrigué et j ai contacter le crédit foncier, je leur ai envoyé deux mails et une lettre recommandée avec accusé de réception, je ne reçois aucun signe, je les ai appelé à plusieurs reprises ils ne nous retrouve pas dans leurs dossiers, que peux t on faire, nous avons contacté la maison de la justice, merci de nous éclairer si quelqu'un connaît cette société de recouvrement